



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le jeudi 4 juin 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet (partie de séance)
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémy Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Sylvain Légaré	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents: Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente

Ouverture de séance

À 10 h 32, monsieur le vice-président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation est déposé sur la table du conseil par le greffier.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CV-2020-0463 Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 77 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le maire Régis Labeaume, au nom du comité exécutif, demande de retirer le point 2 de l'ordre du jour intitulé : « Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux rues partagées*, R.V.Q. 2886, et dépôt du projet de règlement ».

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Patrick Paquet arrive à la séance. Il est 10 h 43.

CV-2020-0464 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la paix et le bon ordre relativement à la consommation d'alcool et à des activités de repas dans certains lieux de la ville*, R.V.Q. 2874 - **DG2020-020** (Ra-2203)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la paix et le bon ordre relativement à la consommation d'alcool et à des activités de repas dans certains lieux de la ville*, R.V.Q. 2874.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le vice-président déclare la séance close à 11 h 00.

Vincent Dufresne
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad